

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
20 juin 2019**

Présidence : M. Jacques-André Helfer

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 614/19 relatif aux rénovations et transformations de la salle des Quais et du restaurant, où le rapport de sa commission ad hoc, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide:

- Article premier : d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovations et transformations de la salle des Quais et du restaurant selon le préavis municipal n° 614/19.
- Article 2 : d'accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 420'000.-, le compte n° 9143.15.1 a été ouvert au bilan à cet effet.
- Article 3 : de financer ce montant par la trésorerie courante.
- Article 4 : d'amortir cet investissement par le compte 3510.331 sur une durée de 10 ans, la première fois au budget 2020.

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2019.

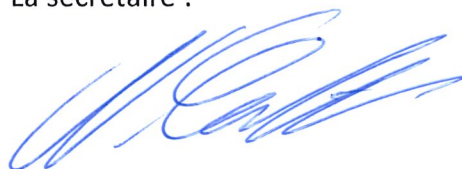
Le Président :



Jacques-André Helfer



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich